

FRESSELINES - NOTRE VILLAGE

Bulletin municipal n°156

septembre 2023

BILLET DU MAIRE



Chères Fresselinoises, chers Fresselinois,

L'été se termine marqué par des périodes de chaleur, des records de température. Nous

avons dû encore économiser l'eau, un bien qui va devenir une problématique dans les années à venir.

Début octobre le salon de coiffure va rouvrir, une information intéressante pour notre village. Je souhaite à notre nouvelle coiffeuse de réussir son installation.

Je voudrais remercier toutes les associations qui ont fait bouger beaucoup de monde : fête du 14 juillet, feu d'artifice, repas, brocante, conférences, expositions, concerts... ont connu un large succès. Le petit marché de l'été a attiré beaucoup de Fresselinois et aussi des touristes qui ont fait travailler nos commerçants : boucher, boulanger et restaurateur. Merci aux présidents et aux bénévoles pour leur implication et au personnel communal pour le travail réalisé chaque jour.

Les touristes qui sont venus cet été ont pu découvrir un village accueillant avec nos commerces, nos mobil-homes, notre camping, nos sentiers de randonnées et nos sites remarquables.

Les travaux d'enfouissement du réseau électrique ont commencé ; cela va perturber pendant quelques mois nos déplacements mais après Fresselines devrait être débarrassé des lignes aériennes ; de nouveaux candélabres et surtout des éclairages led vont nous permettre de faire des économies.

Je voudrais vous souhaiter à tous une bonne santé et avoir une pensée pour nos aînés chez eux ou en maison de retraite. Tous nous vivons une période difficile avec l'augmentation des prix de l'alimentation, de l'énergie... J'espère en des jours meilleurs.

Nous allons poursuivre nos travaux dans le bourg et nos villages, il nous reste encore des projets à réaliser. Un bilan de nos actions vous sera communiqué lors du prochain bulletin municipal en fin d'année.

Bon courage à tous ; nous serons toujours à votre écoute au quotidien.

Jean-Louis LAVERDANT
Maire de FRESSELINES.

Laurie VERDEJO

Très souriante et avenante Laurie prépare activement l'ouverture du salon de coiffure. Maman de deux jeunes enfants



c'est après la naissance de la petite Inaya en février dernier qu'après une pause professionnelle elle se sent prête à se mettre à son compte. Les recherches de salons à reprendre dirigent son choix préférentiel vers Fresselines. Le contact avec Elodie est très bon, elle se rencontrent à plusieurs reprises pour la passation du salon. La reprise du fonds nécessite de nombreuses démarches que Laurie assume avec une détermination qui n'a d'égale que sa motivation. Elle n'hésite pas à

se déplacer jusqu'à Aubusson pour déposer sans attendre un dossier de demande de Prêt d'Honneur auprès d'*Initiative Creuse*, prêt pour lequel la commission se prononce le 26 septembre. La signature de l'acte notariée est programmée 3 jours plus tard et l'ouverture de « *Hair du Sud* » courant octobre. La 3^{ème} semaine de septembre la jeune femme prépare un diplôme de barbier à Calais option « coupe moderne dégradée à blanc ». Déjà titulaire d'un CAP et d'un Brevet Professionnel de coiffure Laurie est passionnée par son métier qu'elle a choisi petite fille. Issue d'une famille de coiffeurs (maman, tante et oncle) elle arrive de Béziers en Creuse il y a 11 ans, période pendant laquelle elle suit son conjoint en Aveyron à Villefranche de Rouergue où elle travaille 4 ans. Revenue à Forgevieille depuis un an Laurie propose à sa clientèle une large palette de prestations autant traditionnelles que contemporaines comme le balayage ombré. Elle envisage également de développer la coiffure à domicile pour les personnes en difficulté (elle a d'ailleurs beaucoup exercé en EHPAD). Cette jeune femme de 26 ans n'hésite pas à parcourir chaque jour le trajet Forgevieille -Saint Agnant de Versillat (où elle dépose son fils à l'école) - La Souterraine (ou Inaya retrouve sa nounou) - Fresselines pour proposer ses services à une clientèle la plus large possible.

Très attachée à sa famille installée en Creuse (d'où son conjoint est originaire et où il travaille dans un grand hôtel) Laurie reprend ce salon avec une telle motivation qu'à nul doute la réussite sera au rendez-vous. Nous lui souhaitons la bienvenue.

SÉANCE DU 21 JUILLET

Décision modificative budgétaire

Après vérification, il s'avère que doit être prise en compte une recette supplémentaire de 50,16 euros, ce qui ramène le déficit à 837,52 euros au lieu de 887,68 euros ; le solde d'exécution cumulé qui en résulte au 31/12/2022 de 317 838,48 euros est maintenu en section de fonctionnement.

Demandes de subventions

Le conseil alloue les subventions suivantes :

- Association des amis des peintres de Crozant-Gargillesse : 80 euros
- Association des parents d'élèves du RPI : 160 euros
- Office national des anciens combattants : 50 euros

Transfert au Centre de Gestion

Le conseil décide de transférer au Centre de Gestion à compter du 1er janvier 2024 l'établissement des bulletins de salaires des agents et d'indemnités des élus.

Régularisation du bail de la boulangerie

Ce bail d'un an reconductible porte sur le local commercial au rez-de-chaussée et sur le logement à l'étage. Les conditions sont les suivantes :

- 350 euros par mois HT pour le local commercial soit 420 TTC
- 278 euros par mois pour le logement si M. Maneau en accepte la location.

Ce contrat de location sera établi par Maître Loytier, notaire à Dun le Palestel. Les frais d'acte seront à la charge du locataire.

Installation d'une nouvelle coiffeuse

Monsieur le maire informe le conseil que le salon de coiffure sera repris à l'automne 2023 (continuité du bail d'Elodie Marsaleix)

Le conseil décide d'accorder la gratuité du premier mois de loyer.

SIAEP Fresselines-Chambon Ste Croix

Le projet de fusion avec le Syndicat du Val de Creuse dans l'Indre a été approuvé par les deux préfectures de l'Indre et de la Creuse. Le conseil en accepte également les termes.

Contrat communauté de communes - Agence de l'eau pour les économies d'eau

Ce contrat porte sur la sécurisation des réseaux d'eau, les réparations sur les secteurs avec fuites importantes, l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie et la sensibilisation aux économies d'eau

Le conseil donne un avis favorable pour l'adhésion de la commune.

Classement des sites de la vallée de la Creuse entre Fresselines et Crozant

Le conseil s'inquiète des conséquences de ces procédures de classement pour les propriétaires et / ou les exploitants des terrains concernés, des obligations qui en découleront. En conséquence, il propose que seule une partie des zones boisées longeant les rivières soit concernée (ni les terres agricoles, ni les zones d'habitation à l'exception du village de

Puy Guillon déjà en zone inscrite) et que la protection soit limitée à une inscription et non au classement.

Forfait ménage pour les locations de mobil homes

Le conseil décide de modifier les conditions générales de location des mobil homes en instaurant un forfait nettoyage à la demande des locataires, de facturer ce forfait 35 euros, de l'appliquer si le nettoyage avant départ n'a pas été correctement réalisé.

Ces décisions entreront en application à partir de la saison 2024.

Plan local d'urbanisme intercommunal

Le conseil demande que soient ajoutées des zones constructibles dans le bourg et les villages afin de répondre aux éventuelles demandes de constructions de la part des propriétaires.

QUESTIONS DIVERSES

Prévention des feux

Certains propriétaires dont les terrains sont en friches en zone construite seront destinataires d'un courrier leur demandant de procéder rapidement à un débroussaillage.

Motion transmise par Evolis contre la mise en place d'une consigne pour les bouteilles en plastique et pour le maintien du service de collecte et de traitement actuel

Pour : 1 - contre : 6 - abstentions : 2

École

Rencontre entre DASEN et Élus du RPI concernant l'avenir de ce dernier

Rentrée scolaire 2023-2024 : pas de changement

Rentrée 2024-2025 : il conviendra de réétudier la situation.

INFORMATIONS DIVERSES

Résultats du recensement

L'INSEE a communiqué récemment les résultats du recensement de la population de la commune réalisé en janvier et février derniers :

Nombre de bulletins individuels (nombre d'habitants) : 505

Nombre de résidences principales : 283

Nombre de résidences secondaires et logements vacants : 313

Nombre de logements non enquêtés : 3

Nombre total d'habitations : 599

À noter que le nombre d'habitants ne tient compte ni des Fresselinois en EHPAD, ni des étudiants, qu'il est en légère augmentation puisque l'estimation prise en compte pour les dernières élections municipales était de 498.

Intelligence artificielle

Le robot conversationnel chat GPT interrogé récemment par la presse régionale a classé la Vallée des Peintres mais aussi Fresselines dans le top 10 des plus beaux sites du département de la Creuse.



ALLOCATION DE SOLIDARITÉ PERSONNES ÂGÉES (ASPA)

L'ASPA (anciennement appelée minimum vieillesse) est une prestation mensuelle accordée aux retraités ayant de faibles ressources. Cette allocation intervient en complément des pensions de retraite sous certaines conditions : les ressources mensuelles brutes doivent être inférieures à 961,08 euros pour une personne seule ou 1492,08 euros pour un couple pour pouvoir en bénéficier. Cette allocation est soumise à récupération sur succession, mais le seuil de récupération a été porté depuis le 1^{er} septembre dernier et jusqu'au 31 décembre 2029 à 100 000 euros. (il était auparavant de 39 000 euros). Une bonne nouvelle donc pour de nombreux héritiers qui n'auront plus à rembourser l'ASPA, ce qui devrait inciter davantage de personnes âgées à demander à en bénéficier afin d'améliorer leur pouvoir d'achat. Pour tout renseignement adressez-vous à votre caisse de retraite.

LIVRAISONS À DOMICILE

Nos commerçants et producteurs fresselinois se proposent d'assurer sur demande des livraisons à domicile. Si pour une raison ou une autre vous ne pouvez pas vous déplacer pensez à les contacter et à passer commande.
Boucherie : Stéphane et Aurélie, **05 55 99 37 76**
Boulangerie : le Fournil de Clément, **05 55 63 13 85**
Maraîcher : Nicolas le jardinier, **06 71 04 56 04**

ÉCOLE

Le dernier jour de l'année scolaire 2022-2023 a été fêté à



la cantine par un repas amélioré en présence de Chantal Colas, adjointe en charge du service scolaire, de Nelly Barbaud et Laurence Chevallier secrétaires de mairie. Un petit cadeau a été remis à chaque enfant avant que ne commencent les vacances d'été.

VENTE DE MATÉRIEL SCOLAIRE

Après avis favorable du conseil municipal du 25 mai 2023 et à la demande de Chantal Colas, les parents d'élèves ont pu lors de la brocante du 20 août vendre livres scolaires, tables et divers matériels stockés dans les greniers depuis des années.

Le montant de ces ventes (845 euros) a été remis lors de la rentrée à M. Commergnat, professeur des écoles pour les élèves de Fresselines exclusivement. Il est envisagé un voyage à la fin de l'année scolaire.

SORTIE DU 14 SEPTEMBRE

C'est avec succès que jeudi 14 septembre s'est déroulée une sortie pour rompre l'isolement de certains habitants de notre commune.

Sept personnes ont souhaité adhérer à cette première organisée par la responsable de la commission sociale Chantal Colas : repas au restaurant de la plage de Montcocu, commune de Baraize (chacun paie son repas), petite pause près de la rivière et sur le retour passage sur le nouveau pont de Crozant.



Merci à nos deux bénévoles de la commission sociale, Corine Sanna et Corinne Acherfeld, sans qui cette journée n'aurait pu avoir lieu.

Sur le bulletin municipal du printemps prochain une nouvelle sortie vous sera proposée.

Merci aussi à toutes les participantes de cette magnifique journée remplie de rires et d'échanges.



LE COMITÉ DES FÊTES

FÊTE DU 14 juillet

Le repas « moules-frites » a remporté un vif succès ce 14 juillet à Fresselines : 240 repas... ce qui ne s'était pas vu depuis longtemps.

Le public, plutôt jeune, s'est montré très respectueux en débarassant ses plateaux en fin de repas.

Une musique, un peu chevrotante, a accompagné le long défilé de lampions des enfants puis la Société Festifire nous a une fois de plus éblouis avec un feu d'artifice digne des grands.



Le bal animé par Jacky Bernardet a clôturé jusqu'à pas d'heure cette jolie journée

Samedi 19 et dimanche 20 août 2023

FÊTE DE L'ÉTÉ

Le samedi une randonnée tracée et supervisée par 17 bénévoles des « Marcheux de Saint-Plantaire » a regroupé 65 randonneurs ; les deux tiers de ces courageux marcheurs ont profité, avec un plaisir non dissimulé, d'une traversée de la Creuse en canoë, organisée par une petite poignée de bénévoles du comité.

La collaboration avec l'association « la Boule Fresselinoise » a permis de proposer cette année un concours de pétanque : 26 équipes étaient présentes et ont profité d'un sympathique moment de compétition et d'échanges.

Comme pour le 14 juillet, le repas « jambon à la broche » a affiché complet. (Dommage que de très nombreux plateaux soient restés sur les tables...) L'orchestre de Stéphanie et Dominique Floquet a fait danser un grand nombre de fans contents de les retrouver.

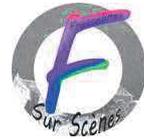
Le dimanche a débuté à 6 heures avec l'installation des 54 brocanteurs amateurs venus de tous les horizons. Un merci particulier aux Fresselinois particulièrement nombreux.



L'inscription des 29 participants dont 2 enfants au concours de pêche s'est déroulée dans la bonne humeur. Clément Gonnot, avec 5,770 kg de prises, fut le grand gagnant et remporta le trophée Yves Texier.

Un énorme remerciement aux bénévoles pour leur aide tout au long de ces manifestations estivales, bénévoles sans qui rien ne serait possible tant les tâches sont nombreuses : montage et démontage des chapiteaux, préparation et organisation des repas, courses, nettoyage, rangement...

Le comité n'existe que grâce à eux et ils sont trop peu nombreux : venez grossir les rangs, nous vous accueillerons avec plaisir.



« LA FÊTE AU JARDIN »

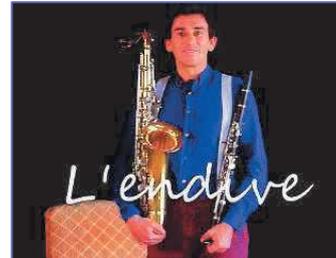
Proposée du 23 juillet au 31 août grâce à l'implication sans relâche d'une douzaine de fresselinois cette fête a



présenté 10 spectacles, 2 expositions et un conte/conférence. Les spectacles ont accueilli plus de 420 fresselinois et touristes dans des jardins mis à disposition par les propriétaires ainsi que dans la salle du restaurant des Artistes pour le concert d'ouverture et dans la salle polyvalente pour le concert de ZORYASHAA



en raison d'une météo défavorable. Les jardins de Claire MELCHIORI, Martine et Robert SOUVERAIN,



Jean-Patrice et Annick ROUSSEAU, Martine et Francis DUCHIRON, Janou et Michel RIGAUX, ont reçu les spectateurs et les artistes avec force cakes, gâteaux, sandwiches et jus de pomme préparés par les organisateurs.



Clôturé par un court programme de danse contemporaine regroupant 55 spectateurs

le dernier spectacle de "La Fête au Jardin" s'est terminé par un grand pique-nique et une danse circassienne dans le jardin des 4 fleurs.



Isabelle VIOLETTE a ouvert sa maison-atelier à de très nombreux visiteurs qui ont pu admirer ses toiles ainsi que le travail de Christian WATINE. Après d'importants travaux d'aménagement par 3 organisateurs Claire MELCHIORI a ouvert la Galerie de la Prairie au profit de nombreux visiteurs.

Au total ce sont plus de 150 personnes qui ont admiré les œuvres des deux expositions proposées dans le cadre de « La Fête au Jardin ».

Fresselines sur Scènes et Taiko Théâtre ont été le support administratif de ce mini festival culturel mais un grand remerciement doit être adressé aux 10 excellents artistes qui ont accepté de travailler dans des conditions aléatoires et aux acteurs du groupe organisateur : Corinne, René, Daniel, Isabelle, Martine, Francis, Joséphine, Janou, Jean-Patrice, Annick, Claire ont déployé une énergie infaillible au service des artistes pour le plus grand plaisir des spectateurs et touristes. Remerciement au boulanger et au boucher qui ont fait des réductions sur l'achat des aliments ainsi qu'aux restaurateurs pour la mise à disposition gratuite de la grande salle.

LES PETITS MARCHÉS DE L'ÉTÉ



De début juillet à fin septembre, chaque dimanche matin, le petit marché fresselinois a permis aux producteurs locaux de proposer à la vente leurs produits agricoles ou artisanaux, une

animation qui a été appréciée de tous, aussi bien des Fresselinois que des touristes de passage ou des personnes séjournant au camping.

MORNAY FESTIVAL

Depuis quatre ans Pierre Petit (ancien pilote automobile) et son équipe organisent fin août ou début septembre au château de Mornay (commune de Bonnat) où il a aménagé un circuit automobile un



rassemblement de véhicules de collection.

Le matin du dimanche 27 août était réservé à une balade à la découverte de la vallée de la Creuse et de ses sites remarquables. Ainsi ce sont plus de 80 véhicules



qui ont fait une halte d'environ une heure à Fresselines sur le terrain derrière l'Espace Monet-Rollinat



LES AMIS DE FRESSELINES

Ouverture de deux lieux emblématiques de Fresselines pour

**Les Journées européennes du patrimoine,
16 et 17 septembre**

CHAPELLE SAINT-GILLES, Les Forges



Cette chapelle d'aspect modeste, ne laisse rien présager de la richesse de son décor intérieur. Édifiée au XII^e siècle, sa voûte est recouverte d'un lambris peint d'un décor d'allégories des Litanies de la Vierge. Ce plafond exceptionnel et quasiment unique en France, daté de 1631, est composé de nombreux médaillons qui se détachent sur le rare fond « sang de bœuf ».

La chapelle, inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis 2004, va bénéficier d'une importante campagne de restauration, initiée par la commune de Fresselines, propriétaire du lieu.

ÉGLISE SAINT- JULIEN

Édifiée au XII^e siècle par les moines cisterciens de l'abbaye d'Aubepierre à Méasnes, l'église fut remaniée au XV^e siècle.

Elle est consacrée à Saint-Julien de Brioude, dont la statue en pierre polychrome trône à l'intérieur.



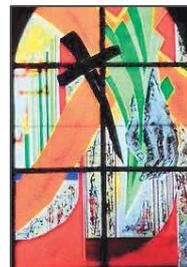
Son clocher, de forme originale, bien qu'assez usitée au XV^e siècle, se compose d'un beffroi carré avec couverture arrondie, surmontée d'une tourelle et d'un clocheton couvert en bardeaux.

L'intérieur comporte des éléments

anciens, tels les objets liturgiques composant le « trésor » et des créations contemporaines : deux sculptures en bois d'Anna Quinquaud (1890-1984), dont la famille est originaire de Lafat (Creuse) et qui obtint le deuxième premier grand prix de Rome en sculpture en 1924, trois vitraux modernes, réalisés par Didier Bourdeau, maître verrier, évoquent les symboles de Saint-Julien et des maçons de la Creuse. Venus d'horizons variés, les visiteurs ont été nombreux (parmi eux, la sous-préfète).

Aux Forges : plus de 70 personnes samedi (dont 50 pour la conférence de Noëlle Bertrand) et environ 60 dimanche.

À l'église : Hedwige De Crouette a accueilli environ 30 personnes samedi et 50 dimanche.



CONCOURS DE PÊCHE

Dimanche 27 août s'est tenu le 4^{ème} Open du RIVAUD



Organisé cette fois par le « Team Creuse Fishing 23 » cet événement a accueilli 20 équipes venues des départements 23, 36, 87 et 03 qui se sont affrontées dans une très bonne ambiance. Le total des prises approchait les 440 kg.

RANDONNÉE DES MARCHEUX DE SAINT-PLANTAIRE

893 ! c'est le nombre record de participants à la randonnée de cette association le 16 juillet dernier.

Sept parcours étaient possibles, dont quatre passaient à FRESSELINES, au bourg, au confluent, à Puy Guillon.

Un ravitaillement était aussi prévu dans l'enceinte même du château.



Hedwige De CROUTTE s'est improvisée guide, le temps d'un matin, donnant aux randonneurs les moins pressés, force détails sur le château, son histoire, sa construction... Un groupe de musiciens accompagnait les

marcheux au point de départ/arrivée et lors de ravitaillements. Les commentaires recueillis sur place, et sur internet, sont très flatteurs pour "les marcheux" : organisation, qualité des parcours proposés, ravitaillements gourmands et conviviaux, et bien sûr les magnifiques panoramas.

Beaucoup l'ont annoncé : ils reviendront. Gageons qu'en 2024 la prochaine édition sera également réussie, avec de nombreux randonneurs foulant nos chemins communaux.

UNRPA



Samedi 14 octobre 20 h
CONCOURS DE BELOTE,
 Salle polyvalente
Samedi 2 décembre 12 h 30
REPAS DE FIN D'ANNÉE,
 À la salle polyvalente

LE COMITÉ DES FÊTES



Samedi 21 octobre 20 h
SOIRÉE « FONDU-FRITES ».
 Avec animation,
À la salle polyvalente.

FNACA



Samedi 04 novembre 12 h 30
REPAS FRUITS DE MER

REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL



Samedi 18 novembre 19 h 30
SOIRÉE « TARTIFLETTE »
À la salle polyvalente.

14^{ÈME} CHALLENGE DE RÉVISION DU CODE DE LA ROUTE



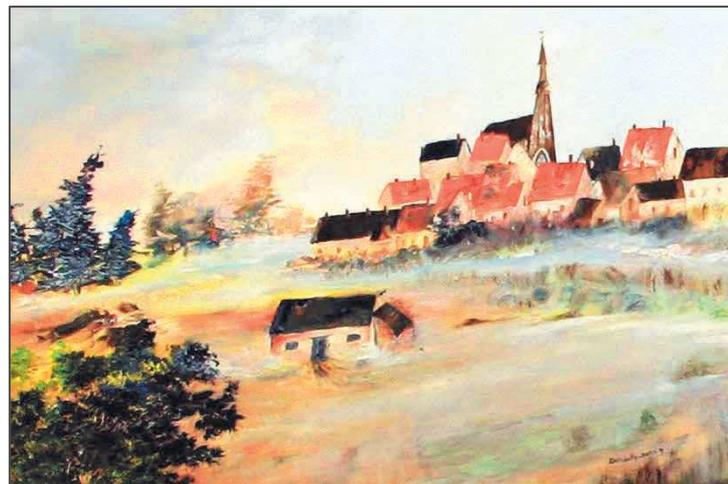
Vendredi 06 octobre 19 h 30
Salle polyvalente

Organisé par la Prévention Routière en partenariat avec la Sécurité Routière de la Préfecture et de la Gendarmerie Nationale.

Ouvert de 7 à 97 ans. Entrée gratuite
18 h 30 - 19 h : Accueil, inscriptions
19 h Début de la soirée. (Présentation des intervenants - Nouveautés en matière du code de la route - Statistiques Nationales et départementales)
20 h - Code de la route avec une série de 40 questions avec à l'issue une correction).

Remise des trophées.

Bonne soirée, venez en famille.



Auteure de poésies, de romans, d'essais, Danièle Demachy-Dantin était aussi peintre, pratiquant l'aquarelle et la peinture à l'huile.



Elle aimait se confronter aux sites des vallées des deux Creuse et aux images du bourg de Fresselines, à deux pas de sa demeure de Confolent où elle avait aménagé son atelier et sa salle d'exposition. C'est au nom de sa famille que sa fille Emmanuelle a remis à la commune une de ses œuvres évoquant le village autour de son église.

Le tableau sera exposé dans la salle des mariages aux côtés des autres œuvres offertes par différents artistes.

Un grand merci à sa famille pour ce don qui restera comme un témoignage de son passage à Fresselines et l'évocation de son talent.

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES EMPLOYÉS COMMUNAUX



Suite aux orages et aux pluies importantes, début juin, des couvercles de regard du réseau des eaux usées dans le bourg ont été soulevés à proximité du château d'eau, les canalisations ne suffisant plus à

l'évacuation.

Celles-ci étaient obstruées par les racines des arbres proches qui s'étaient introduites à la jonction des buses.

Ce sont les employés communaux conseillés par Vincent Abian qui ont procédé à leur remplacement, un travail qu'ils ont réalisé rapidement et avec compétence grâce au matériel dont dispose la commune.



RÉCUPÉRATION DES EAUX DE PLUIE



Dans le cadre des actions visant à économiser l'eau, deux récupérateurs ont été installés derrière les WC publics. Alimentés à partir des toitures du restaurant, ils permettront l'arrosage des plantations et des fleurs situées à proximité.

TRAVAUX DE PEINTURE

Les différents portails et portillons du cimetière ont été décapés et remis en peinture (peinture noire et dorure pour le portail d'accès à l'ancien cimetière).



AUTRES TRAVAUX

ENFOUISSEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

À partir de septembre et jusqu'à la fin de l'année vont se réaliser les travaux de mise en souterrain du réseau électrique et d'installation de candélabres avec un éclairage LED qui doit permettre des économies importantes en consommation d'électricité. Ces travaux vont bénéficier de subventions au titre du fonds vert mis en place pour inciter à la réduction de consommation d'énergie.

Leur réalisation va perturber la circulation dans le bourg :

- rue Léon Detroy : la route sera fermée à la circulation pendant les heures de travail de l'entreprise fin septembre et début octobre.

- rue Maurice Rollinat ensuite : les travaux débuteront au niveau du square pour remonter vers le bourg. Les mêmes conditions de restriction de la circulation sont prévues.

L'arrêté conjoint du Conseil Départemental et de la commune est valable du 25 septembre au 22 décembre avec déviation par Nouzerolles. La circulation sera ouverte week-end et jour férié.

Nous sommes conscients de la gêne que cette situation va engendrer et nous vous remercions de votre compréhension.



LES NOUVELLES BRÈVES

SIGNALÉTIQUE

3 nouveaux panneaux ont été installés :

L'un, bien visible, pour signaler les toilettes publiques



2 pour indiquer la fontaine St-Julien place de l'église et chemin du Palot.



LA BOULANGERIE FERME 1 SEMAINE

La boulangerie est fermée pour congés

Du dimanche 24 Septembre

Au lundi 9 Octobre 2023 inclus.

Réouverture le mardi 10 Octobre 2023

APPEL À CANDIDATURE

Vous êtes artiste, créateur, designer ? Vous pouvez dès maintenant candidater pour réaliser une exposition à l'Espace Monet Rollinat ! Infos et dossiers sur :

<http://sites-valleedespeintres.com/espace-monet-rollinat/>



Mairie de Fresselines

6, rue Maurice Rollinat.

23450 Fresselines

Tel : 05 55 89 70 46

Mail : mairie@fresselines.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi

De 9h à 12h et de 14h à 17h

Fermeture jeudi après-midi

Permanence du Maire :

Mardi de 10h à 12h

Bulletin numéro 156 imprimé en 450 exemplaires. Imprimerie et façonnage ECP Guéret. Montage mrgx93.

Photo de la une de couverture :
Christianne BONESME

"FRESSELINES NOTRE VILLAGE"

Parution trimestrielle

Directeur de publication:

Jean-Louis LAVERDANT

Comité de rédaction:

Marc Czapnik

Jean-Claude Dugernest

Jean-Pierre Frasnedo

Jean-Louis Laverdant

Michel Rigaux

Jean-Patrice Rousseau

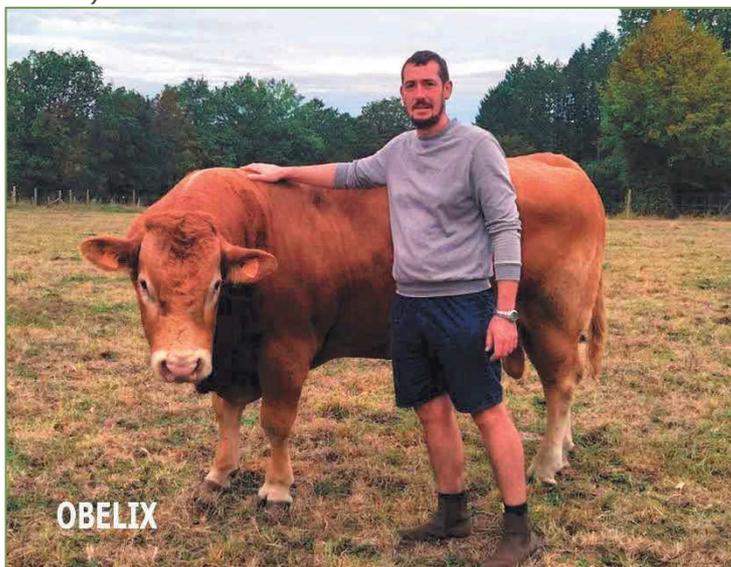
Christian Talabaza

HUBERT PETIT

Arrière-petit fils d'André DESRIEUX Hubert reprend l'exploitation comme ses parents et grands-parents eux-mêmes avaient perpétué l'ouvrage familial.

Titulaire d'un baccalauréat et d'un BTS agricoles, c'est depuis sa prime enfance qu'il poursuit le rêve de s'installer comme agriculteur. Les stages effectués pendant ses études ne font que renforcer sa motivation. C'est sur ces bases initiales qu'Hubert pose sa demande d'installation auprès de la chambre d'agriculture. Après les trois rendez-vous dont un stage de 21 heures destiné au montage concret de son projet avec présentation détaillée des données chiffrées il s'installe en janvier 2022.

Son statut de Jeune Agriculteur lui permet de bénéficier de certaines aides mais limitées en raison de son statut de salarié : Hubert travaille au transport ... de bovins à la Celmar).



Marqué par l'histoire de son arrière-grand-père qui, à son retour d'Allemagne comme prisonnier de guerre avait acquis le 1^{er} tracteur de la ferme, le jeune homme envisage d'agrandir l'exploitation. Actuellement éleveur de 32 mères sur 60 hectares Hubert projette la construction d'une stabulation, l'augmentation du cheptel et des surfaces cultivées dont 12 hectares produisent actuellement des céréales. Déjà autonome en foin et paille il achète des aliments pour l'engraissement des animaux aux champs. L'élevage requiert une attention de chaque jour, dépend des aléas météorologiques, des prix fluctuants du marché (à l'heure actuelle un broutard est payé 3.80€/kg), des prix du carburant, des aliments et nécessite un travail administratif non négligeable.

Ces inconvénients inhérents aux métiers de l'agriculture n'entament en rien le bonheur d'Hubert qui réalise, encore partiellement, son rêve de toujours. Au-delà de la période « Jeune Agriculteur » (5 ans au total) et à un terme lointain et encore indéterminé il n'exclut pas l'idée de se consacrer exclusivement à son métier d'agriculteur.

Pour l'instant l'exploitation « tourne » et cela rend Hubert heureux.

Nous lui souhaitons de faire croître ce beau projet et de poursuivre dans la réussite.

RENE BRACHOT

Le 25 juillet 2022 René pose ses bagages à Chanteloube avec Lola.



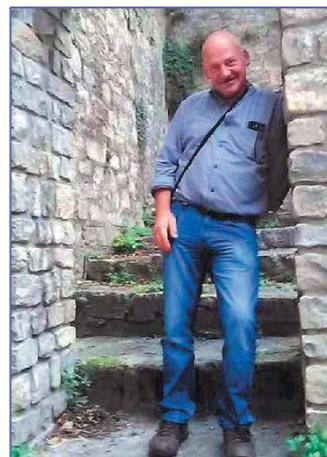
Il quitte la Belgique après l'épidémie de Covid, mettant fin à tout. Amoureux du Cantal où il éprouve un merveilleux bien-être il recherche une maison à mi-chemin de cette belle région et du centre où résident sa fille et son petit-fils. Au hasard de ses promenades sa route lui fait parcourir la Creuse et Fresselines se trouvant exactement à 2 heures de sa famille et du Cantal c'est là qu'il trouve son point d'attache. Dès son

arrivée dans une maison à peine habitable il est excellemment reçu par Dany et Ghislaine, Jean-Louis et Paule, Pierrot et aussi Rolland qui par de « belles paroles », des services, de la nourriture, fruits, légumes et une grande bienveillance ont eu raison de lui. Désormais pour René « Chanteloube est un petit paradis ». Il ne s'attendait pas à trouver un lieu aussi agréable où il se plairait tant et où les signes d'incivilité ne sont pas légion. Touché par la visite du Maire qui lui a souhaité la bienvenue, il entend bien s'inscrire dans la vie sociale de la commune. C'est ainsi, entre autres, qu'il a très activement participé à l'organisation et la réalisation de « La Fête au jardin », présent à tous les spectacles pour installer, servir les spectateurs, ranger. Il s'implique également très activement dans les actions du Comité des fêtes.

René organise son activité professionnelle afin de consacrer trois matinées par semaine au bénévolat. C'est ainsi qu'il œuvre dans l'association « Entraide Lourdoueix Saint-Pierre » dont l'objet est de récupérer divers objets, les revendre pour une somme modique et redistribuer le bénéfice de ces ventes aux personnes les plus démunies de la commune de Lourdoueix Saint-Pierre et éventuellement d'autres communes.

De nationalité belge, donc européen, René n'éprouve pas de difficulté à l'exception du « métalangage administratif typiquement français » qui pour autant ne freine en rien son inscription en tant qu'autoentrepreneur.

Sa spécialité est le nettoyage de bâtiments, intérieur comme extérieur, mais également la remise en état ou le rafraîchissement de logements en vue de leur mise en vente. Il met ses compétences au service de sociétés immobilières comme à celui de particuliers.



Pour faire appel à ses services : 06 75 04 22 75

Ou encore : rencile@gmail.com

Bienvenu sur notre commune nous souhaitons le meilleur à René BRACHOT.